

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS DES ELEVES DE 3e

OBJET : demandes de bourses de Lycée pour septembre 2017

Madame, Monsieur,

Votre enfant, scolarisé en classe de 3^e, est susceptible d'entrer en classe de 2^{de} (professionnelle ou générale) en septembre 2017.

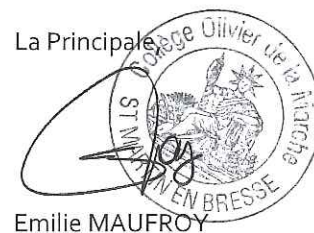
Une aide financière peut vous être apportée sous la forme d'une bourse de lycée. Le barème applicable pour l'obtention de cette bourse est le suivant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2015 à ne pas dépasser	17 827 €	19 197 €	21 939 €	25 368 €	28 795 €	32 910 €	37 023 €	41 138 €

Je vous serais reconnaissante de me signaler à l'aide du coupon-réponse ci-dessous si vous avez ou non l'intention de déposer une demande de bourses de lycée pour l'année prochaine.

Merci de compléter le coupon-réponse ci-dessous et de le renvoyer au secrétariat, soit par l'intermédiaire de votre enfant, soit par mail (0711451s@ac-dijon.fr) avant le 27 MARS 2017.

La Principale



Emilie MAUFROY

✂

COUPON-REPONSE

à rapporter au secrétariat du collège pour le vendredi 27 mars 2017

même en cas de réponse négative

Je soussigné, nom et prénom du responsable légal : -----

de l'élève NOM et Prénom :----- Classe :

demande

un dossier de bourse de lycée

ne demande pas

date et signature des parents :